

UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°5-2024

REUNION DU 26 JUIN 2024

Objet : Décision Modificative n°1

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juin à dix-neuf heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Thibaud MARGALET, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : Madame Béatrice BOUZAN, MM. BRUZY Didier, MARGALET Thibaud et SIMON Marc, syndics titulaires.

Le Président présente au Conseil Syndical que des virements doivent être effectués :

Intitulé	Diminution sur crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montant	Comptes	Montant
Maintenance			6156	1 500,00
Assurance Autres			6185	1 500,00
Personnel titulaire			6411	10 150,00
Formation			65315	1 500,00
Autres charges diverses	65888	14 000,00		
Fonctionnement dépenses				14 000,00
	Solde	14 000,00		

Après discussions, les syndics décident à l'unanimité :

-de valider la décision modificative n° 1 ;

-d'autoriser le président à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette mise en place.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY